



ECHOS

DU CRÉDIT AGRICOLE

ISSN 2517-9020

LE JOURNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DU SÉNÉGAL • N° 09 – Octobre – Novembre – Décembre 2018



ZONE CENTRE

**LA CNCAS ENGAGÉE
DANS LA DIVERSIFICATION
DES FILIERES AGRICOLES**

PARTENARIAT



**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE
PARTENARIAT ENTRE LA CNCAS ET
ICCO SENEGAL**



**SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE LA
CNCAS, LA COOPERATIVE DES PRODUCTEURS
DE MIL DE WACK NGOUNA ET L'ENTREPRISE
MAMELLES JABOOT**

CONTRIBUTION



**PLACE ET RÔLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR
COTON DANS « SYNERGIE 2022 »**



Votre carte aux multiples avantages !



- Disponibilité immédiate
- Sans ouverture de compte
- Utilisable sur tout le réseau GIM UEMOA et MasterCard
- Rechargement et Transfert en temps réel
- Moderne, Commode, Sécurisé



www.cncas.sn

la banque qui partage vos réalités

SOMMAIRE

ACTUALITES

- Ouverture de l'Agence de Bignona
- Célébration de la fête du Travail du 1er Mai
- BOAD : ligne de refinancement de 5 milliards de F CFA en faveur de la CNCAS
- Participation de la CNCAS au capital de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS))



PARTENARIAT

- Rencontre CNCAS-USAID-CNAAS-FEPROMAS
- Signature d'une convention entre la CNCAS et ICCO
- Signature d'une convention tripartite entre la CNCAS, Mamelle Jaboot et la Coopérative des producteurs de Wack Ngouna



ZOOM SUR LA ZONE CENTRE

- La CNCAS engagée dans la diversification des filières agricoles



PRODUITS ET SERVICES :

- Pack NDOORTE
- Nouvelles offres de produits et services pour les retraités
- Offre commerciale sur les chaînes valeur céréales

CONTRIBUTIONS

- Place et rôle de la chaîne de valeur coton dans « Synergie 2022 »

FAMILLE CREDIT AGRICOLE

Amicale des Employés

- Assemblée Générale 2018





Malick NDIAYE, Directeur Général

NECESSITE D'UN BON EQUILIBRE ENTRE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET CELLE COMMERCIALE

Le marketing bancaire s'appuie sur la communication institutionnelle et commerciale pour faire la promotion des valeurs et performances des banques mais aussi pour vendre les produits et services bancaires. Dans la pratique, dépendant des choix stratégiques, il est généralement noté une position dominante de la communication commerciale, faisant la promotion des produits et services bancaires, sur celle institutionnelle. Il est relativement aisé de comprendre cet état de fait qui s'explique par la nature commerciale de l'industrie bancaire qui évolue dans un environnement fortement concurrentiel. La position dominante de la communication commerciale se manifeste à travers la multiplicité et la diversité des supports de communication dans ce domaine et les canaux de communication utilisés à savoir notamment la publicité et le marketing direct.

Pour ce qui la concerne, la CNCAS a fait le choix stratégique d'allier la communication commerciale à la communication institutionnelle dans une perspective d'harmoniser et de trouver un bon équilibre entre les différents types de communication pour répondre aux besoins d'information de toutes les cibles. A cet effet, la banque saisit opportunément les événements majeurs que sont notamment les cérémonies de lancement de produits et services, les inaugurations d'agences, les signatures de protocole de partenariat pour mener des actions de communication tant institutionnelles que commerciales par le biais des médias traditionnels comme la radio, la télévision, l'internet et la presse écrite mais également à travers notre bulletin d'information « ECHOS DU CREDIT AGRICOLE ». Ainsi, a-t-on noté la bonne couverture médiatique des cérémonies consacrant notre certification aux normes PCI-DSS, le lancement de notre plan d'affaires « Synergie 2022 », la vulgarisation de la ligne de crédit AFD, l'installation de notre Comité de Dialogue Social, etc.

Le présent numéro de « ECHOS DU CREDIT AGRICOLE » n'échappe pas à la règle avec la couverture des signatures de conventions avec ICCO Cooperation et l'Entreprise 'Les Mamelles Jaboot'.

En outre, le focus de ce trimestre est consacré à l'activité de la banque dans la zone centre avec une analyse sur l'intervention de la CNCAS dans le financement des chaînes de valeur céréales. C'est l'occasion de souligner la hausse considérable de nos concours dans les filières mil et maïs à côté de la chaîne de valeur arachide. A noter que cette approche de diversification de nos interventions est visible au niveau de toutes les zones d'intervention de la Banque.

Toujours dans ce numéro, la rubrique « Produits et services » revient sur nos dernières offres commerciales à l'endroit des « Retraités » et le Pack « Ndoorté » destiné aux étudiants dans les écoles de formation.

La vie sociale dans la Banque n'est pas en reste avec la couverture de l'Assemblée Générale de l'Amicale des Employés (AECAS). Ce moment fort de communication a été l'occasion pour la Direction Générale d'animer un panel sur le plan d'affaires « SYNERGIE 2022 ».

Bonne lecture

BIGNONA : LA CNCAS ETEND SON RESEAU EN ZONE SUD

La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal a inauguré sa 35ème agence implantée à Bignona dans le Fogny. Ce maillage progressif du territoire national est une option prise par la banque pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée à l'horizon 2022.

L'implantation de la CNCAS à Bignona va permettre à la Banque d'être plus proche de ses clients qui ne sont plus tenus d'aller jusqu'à Ziguinchor pour bénéficier des services bancaires. En outre comme l'a indiqué, M. Malick NDIAYE, Directeur Général de la CNCAS « Par la présence de la CNCAS à Bignona, la Direction Générale de la banque entend accompagner tous les acteurs économiques par des produits et services bancaires classiques mais aussi par l'intermédiaire des produits monétiques et digitaux de dernière génération ».

La présence de la CNCAS à Bignona est perçue comme une réponse à une attente forte exprimée par les acteurs économiques de la région, raison pour laquelle la banque peut compter sur le soutien des autorités a déclaré M. Babacar Ndiaye, Préfet de Bignona.

En outre, cette nouvelle agence de la CNCAS à Bignona va à coup sûr contribuer à augmenter sensiblement le taux de bancarisation dans la zone.



CELEBRATION DE LA FETE DU TRAVAIL DU 1^{ER} MAI

A l'instar de la communauté internationale, la section syndicale SUTBEFS de la CNCAS a célébré la fête du travail le 01 Mai 2018. Cet événement traditionnel a vu la présence du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du personnel de la banque du siège et des unités décentralisées.

La fête du Travail est un moment fort de communication entre la Direction Générale et le personnel sur la situation sociale du personnel et les perspectives de développement de la banque.

M. Mouhamadou Mansour NDIAYE, Secrétaire Général de la section syndicale a exposé les doléances du personnel au Directeur Général qui a répondu avant de recevoir des mains de M. NDIAYE le cahier des doléances. L'innovation de cette année a été la prestation de la troupe théâtrale KOOC BARMA qui a scénarisé et produit une pièce théâtrale sur notre Plan d'Affaires « Synergie 2022 ».

La cérémonie s'est terminée avec le service d'un repas délicieux offert par la section syndicale et la Direction Générale.



PARTICIPATION DE LA CNCAS AU CAPITAL SOCIAL DE LA COMPAGNIE NATIONALE D'ASSURANCE AGRICOLE DU SENEGAL



Le Conseil d'Administration de la banque en sa séance du 02 Aout 2018 a autorisé la Direction Générale à souscrire à l'opération d'augmentation du capital social de la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS) à hauteur de 246 550 000 FCFA équivalent à une prise de participation de 10 % du capital social projeté à l'issue de l'opération.

Cette stratégie de la Banque qui vise le renforcement du partenariat avec la CNAAS permet non seulement de mieux couvrir les risques associés au portefeuille agricole mais aussi de diversifier et de conforter ses sources de revenus.

BOAD :

LIGNE DE REFINANCEMENT DE 5 MILLIARDS DE FCFA EN FAVEUR DE LA CNCAS



La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) a approuvé onze (11) nouvelles opérations en faveur des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'ouest (UEMOA) lors de sa 109e session ordinaire. Le coût de ces opérations est estimé à 111,8 milliards de francs CFA. Le Sénégal a bénéficié de ce financement à travers la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCAS). En effet, la BOAD a mis en place une ligne à court terme en faveur de la CNCAS pour le refinancement de crédit partiel d'opérations au titre de la campagne d'intrants agricoles 2018-2019 pour une enveloppe de 5 milliards de francs CFA. L'Institution Financière a autorisé également un prêt pour le Sénégal d'un montant de 9,4 milliards de francs CFA pour la construction de 1.850 salles de classe, en remplacement d'abris provisoires et d'ouvrages annexes.

■ Source : actuplus.sn/2018/06/29/5-milliards-pour-lachat-dintrants-agricoles/

RENCONTRE CNCAS-USAID-CNAAS-FEPROMAS

Notre banque a reçu le 14 Août 2018 une mission de l'USAID composée des Directeurs Afrique de l'Ouest, Sénégal, et des principaux responsables du projet USAID/Naatal Mbay. La rencontre a été élargie à des partenaires stratégiques comme la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS), l'Association des Riziers du Nord (ARN) et la Fédération des Producteurs de Maïs du Saloum (FEPROMAS). La réunion a permis de passer en revue le partenariat entre les différentes structures, la position de la CNCAS dans le dispositif et les perspectives de renforcement de la collaboration. Nous rappelons que la CNCAS est en partenariat avec le projet USAID/Naatal Mbay depuis 2015. ■



CHAINES DE VALEUR OIGNON ET NIEBE **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CNCAS ET ICCO SENEGAL**



Le bureau d'ICCO Sénégal et la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS), ont signé une convention de partenariat afin d'unir leurs compétences et mieux coordonner les actions en faveur du producteur sénégalais et contribuer à la lutte contre la pauvreté dans le pays.

La convention a été signée du côté de ICCO par Idrissa Ba, Responsable du bureau pays, et du côté de la CNCAS par son Directeur général, M. Malick Ndiaye. Idrissa Ba a présenté ICCO et ses activités au Sénégal ainsi que les activités du projet STARS financé par la MasterCard Foundation. Pour sa part, le Directeur général de la CNCAS, M. Malick Ndiaye, a remercié ICCO pour avoir choisi la CNCAS comme partenaire pour faire la promotion des chaînes de valeur oignons et niébé, deux cultures très importantes au Sénégal,

en particulier dans la région du nord où ICCO est présente. Cette convention permettra aux deux parties de joindre leurs efforts pour lutter contre la pauvreté et améliorer les revenus des producteurs. M. Ndiaye a indiqué que la CNCAS est intéressée à développer des produits financiers adaptés aux besoins des producteurs aux côtés d'ICCO dont les compétences en la matière sont reconnues, ceci dans le but de relever la compétitivité dans les chaînes de valeur oignon et niébé. M. Ndiaye a indiqué que la CNCAS est ouverte sur les fonds d'investissements et que le Plan d'Affaires 2018-2022 de son organisation présente de fortes opportunités de collaboration. La CNCAS espère que ce partenariat sera fécond, durable et élargi à des filières autres que l'oignon et le niébé et qu'il stimulera le partage de connaissances.

MISE EN OEUVRE DU PARTENARIAT ENTRE LA CNCAS ET ICCO SENEGAL : **ATELIER DE PLANIFICATION DES INTERVENTIONS DES ACTEURS DE LA CHAINE DE VALEUR NIEBE.**

par **Djibril BA**

Chef d'agence de la CNCAS de Louga

Pour accompagner les petits producteurs ruraux à accéder aux services financiers et non financiers afin d'améliorer leurs revenus, l'ONG ICCO Sénégal a signé une convention de partenariat avec la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS). L'objectif visé à travers cette convention est le développement des chaînes de valeur niébé et oignon dans les régions de Thiès, Louga et Saint-Louis.

Pour poser les premiers jalons de ce partenariat, un atelier de partage et de réflexion pour la planification et l'harmonisation des interventions des différents acteurs de la chaîne de valeur niébé a été organisé à l'hôtel Kawsara de Louga du 31 juillet au 2 Août 2018. La rencontre a regroupé tous les acteurs des maillons de la chaîne de valeur niébé notamment les Unions et organisations de producteurs (COOPAKEL, FAPAL, Fadec NORD, UGPM, UMF), les fournisseurs de services (RESOPP, Eléphant Vert, ITA, FNDAPS, Acteurs de Marché, Mlouma), la CNCAS, les institutions de microfinances (IMSEC, MEC Fadec Njambur, Caurie Microfinances), et les structures d'appuis techniques et de conseils (ANCAR, DRDR, SDDR, etc.).

DIAGNOSTIC DE LA CHAINE DE VALEUR NIEBE

Plusieurs présentations ont été faites notamment :

- ♦ La cartographie de la chaîne de valeur niébé ;
- ♦ L'analyse SWOT de la chaîne de valeur ;
- ♦ L'analyse des interconnexions qui existent entre les différents acteurs ;

- ♦ Le diagnostic organisationnel de la chaîne de valeur ;
- ♦ Les stratégies de financement pour le développement de la chaîne de valeur à travers des offres de services financiers et non financiers.

Au sortir de ces différentes présentations, force est de constater que la chaîne de valeur niébé regorge d'énormes potentialités (existence d'un marché réel, cycle de production maîtrisé par les producteurs, etc.). Toutefois, l'identification des contraintes a fait ressortir les constats ci-après :

- ♦ Sur le plan organisationnel : absence de structure qui fédère tous les acteurs de la chaîne de valeur, manque notoire de coordination entre les acteurs au sein de la chaîne, absence de contractualisation entre producteurs et acheteurs, marché désorganisé, etc ;
- ♦ Sur le plan financier : les concours financiers aux maillons de la production et de la commercialisation (fonds de commercialisation), à l'image des autres chaînes de valeur (oignon, riz) sont très faibles voire inexistantes ;
- ♦ Sur le plan logistique : insuffisance d'infrastructures de stockage qui répondent aux normes.

LA CNCAS ACTEUR MAJEUR DANS LE FINANCEMENT DES CHAINES DE VALEUR

La présentation faite par la CNCAS a été axée sur les points suivants : l'historique de la banque, les offres de produits et services, les perspectives avec

les chantiers du plan d'affaires « Synergie 2022 », etc. Un focus a été fait sur les offres de financement à destination des acteurs pour développer leurs activités (production, commercialisation, transformation, conservation et équipements agricoles). Plusieurs exemples ont été déclinés : le fonds de commercialisation de la chaîne de valeur riz en zone nord, le nantissement de stocks avec le système de récépissé d'entrepôt, les concours de crédit FPA, etc.). Dans ce cadre, la CNCAS est aussi largement revenue sur son réseau de partenariat très étoffé avec d'autres structures (Fonstab, FKS, PDIDAS, ANCAR, DRDR, SAED, AFD, des Unions et organisations de producteurs etc). La banque a aussi insisté sur les systèmes de financement agroalimentaires intégrés et structurés qu'elle est en train de développer dans les chaînes de valeur céréalières, horticoles et arachidières dans les grandes zones de production agricole du pays. Le représentant de la CNCAS a recommandé à ICCO Sénégal d'appuyer les producteurs à abandonner le système de relations fragmentées et informelles

en le remplaçant par des systèmes agroalimentaires intégrés et structurés.

PLAN D'ACTIONS ET PERSPECTIVES DU PARTENARIAT CNCAS ET ICCO SENEGAL.

A l'issue de l'atelier, les conclusions ont débouché sur le plan d'actions suivant :

- ♦ Session de sensibilisation sur les opportunités de la chaîne de valeur Niébé ;
- ♦ Identification et démarche des acteurs clés du marché (gros commerçants, PAM, Auchan, etc.) ;
- ♦ Identification des besoins en formation ;
- ♦ Atelier de partage et de réflexion sur la structuration de la chaîne de valeur ;
- ♦ Visites de courtoisie et d'échanges entre les différents acteurs.



Présentation de la CNCAS

OPPORTUNITES ET NICHES DE FINANCEMENT DE LA CNCAS

Pour donner un contenu au partenariat entre la CNCAS et ICCO Sénégal, un certain nombre de recommandations ont été formulées :

- Attribuer en phase pilote un fonds de commercialisation aux coopératives bien structurées (COOPAKEL, FAPAL par exemple) dès cet hivernage 2018/2019 ;
- Instaurer un système de financement sur stocks (warrantage) ;

- Augmenter les concours de crédit sur le maillon de production dès la prochaine campagne hivernale ;
- Réfléchir sur les possibilités de schémas de contractualisation entre les opérateurs semenciers et stockeurs bénéficiaires de notifications du MAER et les producteurs et Unions de producteurs ;

A travers ICCO Sénégal, la CNCAS devra se positionner sur cette chaîne de valeur en devenant. La banque devra profiter de ce partenariat pour constituer la base de données de tous les acteurs des chaînes de valeur niébé et oignon.



Rencontre B2B

SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA CNCAS, LA COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE MIL DE WACK NGOUNA ET L'ENTREPRISE MAMELLES JABOOT

Par **Cheikh NDIAYE**,
Directeur Commercial et Marketing Adjoint

En date du 06 Aout 2018, s'est tenue dans les locaux de la CNCAS la signature d'une convention tripartite entre la CNCAS, la Coopérative des Producteurs de mil de Wack Ngouna et l'Entreprise Mamelles JABOOT. Ce partenariat rentre dans le cadre de la professionnalisation des acteurs de la chaine de valeur mil, de la valorisation des produits locaux et surtout de la maîtrise des concours de la banque aux maillons de la chaine de valeur (production, commercialisation et transformation).

Par la signature de cette convention, la CNCAS, Mamelles Jaboot et la Coopérative des Producteurs de Mil de Wack Ngouna se fixent les objectifs suivants :

- Renforcer les capacités des producteurs de mil regroupés au sein de la Coopérative par la mise à disposition de moyens matériels et financiers pour la conduite optimale de leurs activités ;
- Participer au développement et à la compétitivité de la chaine de valeur mil souna au Sénégal ;
- Augmenter et faciliter l'accès au financement des membres de la Coopérative dans tous les domaines d'activités pour augmenter la production de mil de qualité ;
- Favoriser l'activité de transformation pour la création de valeur ajoutée à la production ;
- Domicilier exclusivement toutes les opérations de paiement au niveau de la CNCAS afin de bénéficier de tous les appuis financiers

pour l'exécution correcte des opérations de production, de collecte, de commercialisation et de transformation.

D'autres part, Les signataires s'engagent à :

- Instaurer un cadre permanent de concertation sur les questions de financement, de suivi et d'accompagnement des producteurs de la chaine de valeur mil souna ;
- Identifier les contraintes au développement des activités de production, de transformation et de commercialisation ainsi que celles relatives à la concurrence ;
- Etablir d'un commun accord un dispositif de renforcement des capacités des membres de la Coopérative et d'information en temps réel ;
- Coordonner leurs actions par des rencontres techniques périodiques.



ZONE CENTRE

LA CNCAS ENGAGÉE DANS LA DIVERSIFICATION DES FILIERES AGRICOLES

Par **Abdou Aziz SARR**,
Superviseur Commercial Réseau Centre



La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal dans sa politique de diversification et de consolidation de sa position de leader dans le financement des chaînes de valeurs agricoles a marqué une plus grande ouverture aux filières céréalières. La zone centre a depuis quelques années initié une large collaboration avec les acteurs des filières maïs et mil. Cette collaboration est basée sur une politique d'adaptation du crédit aux conditions de production de la zone et des exigences de sécurisation des concours de la banque.

Comme exemple d'expérience de collaboration réussie dans ces deux filières, nous allons vous présenter les réseaux de FEPMAS pour le maïs et de Wack Ngouna pour le mil.

Présentation de la Fédération des Producteurs de Maïs du Saloum (FEPMAS)

La FEPMAS a été créée le 18 Mai 2012, avec comme zone d'intervention les régions Kaolack, Fatick, Kaffrine. Elle est composée de 28 réseaux regroupant **2558** producteurs dont **1087** femmes et **1471** hommes avec comme objectif la maîtrise de la production et de la commercialisation

du maïs d'une manière concertée pour assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire du Sénégal. La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS), partenaire financier leader a été au cœur du développement et des progrès de la fédération. Le programme agricole 2017/2018 financé dans

son intégralité avec l'appui de la CNCAS a permis au-delà des intrants, de renforcer l'équipement de la fédération en tracteurs et accessoires, semoirs et houes sine. La cérémonie de distribution des tracteurs, en présence du Gouverneur s'était tenue le 26/04/2018 à Dinguiraye. Pour cette campagne 2017/18, la fédération a pu réaliser 3.791 hectares pour le maïs et 1.508 hectares pour le mil.

Par rapport à la présente campagne 2018/2019, la FEPROMAS a déroulé un programme de 4.831 hectares réparti entre 4.501 hectares sur le maïs,

310 hectares pour les semences certifiées de maïs et 20 hectares pour le mil certifié avec un géo référencement de toutes les superficies déclarées. Ce travail est réalisé avec l'appui du projet Naatal Mbay à travers la formation des animateurs et la prise en charge de la prestation. Aujourd'hui, le défi du réseau est la préservation des semences de qualité pour le maïs, mais aussi une amélioration du programme de commercialisation. Une visite d'exploitation dans les champs a permis de constater une bonne entame de l'hivernage.

Présentation du réseau des producteurs de semences et céréales locales de Wack Ngouna

Le réseau, créé en Novembre 2011 est un regroupement de producteurs de mil, avec comme zone d'intervention le département de Nioro. Leurs membres, au nombre de 1.050 sont répartis entre les communes de Wack Ngouna, Keur Maba et Keur Madongo. L'objectif du réseau est de maîtriser la production et la commercialisation du mil pour la sécurité et l'autosuffisance alimentaire. Le défi du réseau est de faciliter l'accès au crédit à ses membres pour un approvisionnement correct en intrants et équipements en matériels

agricoles, mais aussi la contractualisation pour la commercialisation de la production. La CNCAS, partenaire du réseau depuis sa création a fortement contribué à son développement par les concours sur la production, mais aussi sur le matériel agricole. Pour cette campagne 2018/2019, la banque a accompagné le réseau pour 62.000.000 Fcfa pour l'achat d'engrais d'un programme de 1.100 ha et 60.900.000 Fcfa pour l'acquisition de 300 semoirs et 75 houes sine.

Il est important de préciser que ces réseaux sont des modèles dans la zone pour leur organisation et leurs expériences. La participation de la banque au financement des chaînes de valeur permet d'augmenter considérablement les superficies emblavées. La CNCAS ambitionne de faire plus pour une optimisation de tout le potentiel de la zone au bénéfice de toutes les filières pour un bassin arachidier résolument transformé en bassin agricole.



NOUVELLE OFFRE COMMERCIALE

Dans le cadre de la consolidation de sa politique de diversification, la CNCAS s'est engagée dans un processus d'adaptation de son offre aux différents segments de sa clientèle.

Ainsi, la banque a mis en place depuis le 1er Octobre 2018 une nouvelle gamme de produits et de services destinée aux pensionnaires de retraites du secteur public, privé et des sortants des écoles de formations professionnelles.

OUVERTURE DE COMPTE RETRAITES

I. CONDITIONS D'OUVERTURE

- Ouverture de compte gratuite
- 1 Photocopie pièce d'identité nationale
- 2 photos d'identité
- 1 Certificat de résidence ou quittance d'eau, d'électricité, de téléphone à son nom
- Signature d'une fiche de domiciliation de pension

II. CARACTERISTIQUES

- Frais de tenue de compte :
 - **1^{ère} catégorie** (pension inférieure ou égale à 250 000 FCFA) : de 1 500 FCFA trimestre (soit 500f CFA mensuel)
 - **2^e Catégorie** (pension au-delà 250 000 FCFA) = 6 000 FCFA/trimestre (soit 2 000 FCFA mensuel)
- Une carte GAB VISA
- Un chéquier
- Une alerte SMS

DECOUVERT EN COMPTE RETRAITES

C'est une facilité sous forme d'avance destiné à financer les besoins ponctuels des salariés au courant de l'année.

TYPE DE FINANCEMENT

- Besoins ponctuels de consommation.

CIBLES

- Retraités du secteur public
- Retraités du secteur privé

CONDITIONS DE FINANCEMENT

- **Montant** : 1/3 de la pension
- **Taux d'intérêt** : 9%
- **Durée** : 12 Mois maximum
- **Remboursement** : in fine
- **Garantie** :
 - Domiciliation irrévocable de la pension
 - Souscription à une Assurance Compte Sécurité (âge maximum 65 ans)
- **Délais de traitement** : 24h à partir de la date de réception de la demande
- **Niveau de validation** : agence.

PRET EXPRESS RETRAITES

C'est un prêt de consommation à court terme destiné à financer les besoins ponctuels des retraités à l'occasion d'un événement survenu au courant de l'année.

TYPE DE FINANCEMENT

- Evénements familiaux : MARIAGE, BAPTEME, AUTRES.

CIBLES

- Retraités du secteur public
- Retraités du secteur privé

CONDITION DE FINANCEMENT

- **Montant du crédit** : équivalent montant d'une pension maximum
- **Taux d'intérêt** : 9%
- **Durée** : 12 Mois maximum
- **Garantie** :
 - Domiciliation irrévocable de la pension
 - Frais de dossier : 5 000 FCFA.
- **Délais de traitement** : 24h à partir de la date de réception de la demande
- **Niveau de validation** : agence.

PRET EVENEMENTIEL RETRAITES

C'est un prêt à court terme destiné à financer les besoins ponctuels des retraités à l'occasion des différents événements survenus au courant de l'année.

TYPE DE FINANCEMENT

- Événements nationaux : TABASKI, KORITE, PACQUE, GAMOU, MAGAL, FIN D'ANNEE ;

CIBLES

- Retraités du secteur public
- retraités du secteur privé

CONDITIONS DE FINANCEMENT

- **Montant du crédit** : équivalent montant de la pension maximum
- **Taux d'intérêt** : 9%
- **Durée** : 12 Mois maximum
- **Frais de dossier** : cf. barème
- **Garantie** :
 - Domiciliation irrévocable de la pension
 - Souscription à une Assurance Compte Sécurité
- **Délais de traitement** : 24h à partir de la date de réception de la demande
- **Niveau de validation** : agence.

PRET EQUIPEMENT RETRAITES

C'est un prêt à moyen terme destiné à financer les besoins d'équipement des particuliers pensionnaires dont les revenus sont domiciliés dans les livres de la CNCAS.

TYPE DE FINANCEMENT

Tous les besoins de financement en équipement :

- Mobiliers,
- Autres besoins en équipement

CIBLES

- Particuliers retraités du secteur public
- Particuliers retraités du secteur privé

CONDITIONS DE FINANCEMENT

- **Montant crédit** : maximum sans dépasser la quotité cessible de la pension
- **Taux d'intérêt** : 9%
- **Durée** : 60 mois maximum
- **Frais de dossier** : cf. barème
- **Garantie** :
 - Domiciliation irrévocable de la pension de la retraite
 - Souscription à une prime d'assurance vie
- **Délais de traitement** : 7 jours à partir de la date de réception de la demande complète.
- **Niveau de validation** : Direction Générale

CREDIT AUTO RETRAITES

C'est un prêt à moyen et long terme destiné à financer les besoins d'acquisitions de véhicules personnel ou en transport des retraités.

TYPE DE FINANCEMENT

- Acquisition véhicules neufs,
- Acquisition véhicules d'occasions.

CIBLES

- Particuliers retraités du secteur public
- Particuliers retraités du secteur privé

CONDITIONS DE FINANCEMENT

- **Montant du crédit :** Maximum sans dépasser la quotité cessible sur la pension
- **Taux d'intérêt :** 9%
- **Durée :** 60 Mois maximum
- **Frais de dossier :** cf. barème
- **Garantie :**
 - Domiciliation irrévocable de la pension
 - Gage du matériel
 - Souscription Assurance-vie et assurance auto
- **Délai de traitement :** sept (7) jours ouvrables à compter de la réception du dossier complet.
- **Niveau de validation :** Direction Générale

PACK NDOORTE CNCAS

PACK NDOORTE PROFESSIONNEL

C'est une gamme complète de produits et services destinée à accompagner les sortants des écoles de formations professionnelles.

TYPE D'OFFRE :

- Ouverture d'un compte particulier Elève Professionnel
- Financement des premiers équipements ou de consommation
- Package : Carte Bancaire, chéquier et SMS

CIBLE

- Elèves/étudiants des écoles de formations professionnelles

OUVERTURE DE COMPTE

- Ouverture d'un compte courant particulier (gratuite)
- 1 Photocopie pièce d'identité nationale
- AGIO + coût du package à 2000 FCFA/mois avec une exonération pour les six (6) premiers mois

CONDITION DE FINANCEMENT

- **Montant à financer** : 2.000.000 FCFA maximum
- **Taux d'intérêt** : 10%
- **Durée** : 12 Mois maximum
- **Différé** : 6 mois maximum
 - Domiciliation irrévocable des revenus
- **Délais de traitement** : 72h à partir de la date de réception de la demande
- **Niveau de validation** : Direction Générale.

NOTRE OFFRE COMMERCIALE SUR LES CHAINES DE VALEUR CEREALES

Par **Cheikh Ndiaye**

Directeur Commercial et Marketing Adjoint

Pour satisfaire sa clientèle et contribuer de manière efficiente au programme d'autosuffisance alimentaire de l'Etat du Sénégal, la CNCAS offre les types de crédits suivants :

CREDIT D'INVESTISSEMENT

Un prêt destiné à financer vos besoins d'investissement et d'équipement

- Vous êtes producteur de céréales ?
- Vous souhaitez investir dans le domaine ou
- Vous voulez réaliser une extension de votre activité ?

La CNCAS vous propose des financements pour :

- L'acquisition du foncier, l'aménagement hydroagricole primaire et/ou terminal du casier, les voies d'accès, la mise en défens ou tout autre investissement structurant ;
- L'acquisition d'infrastructures d'irrigation
- La construction d'infrastructures de stockage équipées pour les intrants et les produits agricoles ;
- La réhabilitation de votre aménagement ;
- L'achat d'équipements de travail du sol (tracteur complet), de récolte et post récolte (moissonneuse batteuse, batteuse, etc.) ;
- L'acquisition d'unités de transformation et d'équipements connexes.

LES PLUS :

- Financement pouvant atteindre 100% du coût du projet ;
- Durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 120 mois ;
- Un coût global des plus compétitifs du marché.

CREDIT DE CAMPAGNE

Un prêt destiné à financer vos besoins d'exploitation

- Vous êtes producteur de céréales ?
- Vous souhaitez conduire vos opérations culturales en toute tranquillité ;
- Vous voulez booster vos rendements par l'acquisition d'intrants de qualité et leur application à bonne date ?

La CNCAS vous propose des financements pour :

- L'achat des semences, engrais et produits phytosanitaires ;
- Le paiement des charges de prestation des services agricoles ;
- L'achat de votre sacherie et le règlement des frais de transport de la production.

LES PLUS :

- Financement pouvant atteindre 100% des charges d'exploitation ;
- Durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 12 mois ;

- Un coût global des plus compétitifs du marché.

CREDIT DE COLLECTE ET DE COMMERCIALISATION

Un prêt destiné à financer vos besoins en fonds de roulement

- Vous êtes négociant de céréales ou agro-industriel ?
- Vous souhaitez collecter et commercialiser des céréales ?
- Vous voulez approvisionner votre entreprise en matières premières ?

La CNCAS vous propose des financements pour :

- La collecte de céréales auprès des organisations de producteurs, des marchés de produits agricoles, des coopératives, etc ;
- Le conditionnement, la manutention et le stockage des céréales ;
- Le transport et les frais accessoires de convoyage vers les agro-industries.

LES PLUS :

- Financement pouvant atteindre le coût global du projet ;
- Durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 12 mois ;

- Les meilleurs coûts du marché.

CREDIT DE TRANSFORMATION

Un prêt destiné à financer vos besoins en fonds de roulement

- Vous êtes dans la transformation de céréales ?
- Vous souhaitez acquérir des céréales ou des intrants indispensables à votre activité ?
- Vous voulez prendre en charge vos frais de fonctionnement ?

La CNCAS vous propose des financements pour :

- L'achat des céréales ;
- Le règlement des frais de manutention, de conditionnement, de convoyage et de stockage ;
- Les charges de fonctionnement et autres besoins de trésorerie.

LES PLUS :

- Financement pouvant atteindre 100% des besoins d'exploitation ;
- Durée de remboursement pouvant aller jusqu'à 12 mois ;
- Un coût global des plus compétitifs du marché.





CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DU SÉNÉGAL



Agriculteurs



Professionnels



Entreprises



Particuliers



Un service complet de banque
La Banque qui partage vos réalités

INFORMATIONS

Standard : +221 33 839 36 36

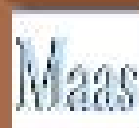
Serveur Vocal : 88 828 15 28

www.cncas.sn

TRANSFERT D'ARGENT PARTOUT AU SENEGAL



Une offre diversifiée de produits d'assurances



Effectuez vos opérations
7/7j & 24/24h



@grinet | Accédez à votre
banque par internet

INFORMATIONS

Standard : +221 33 839 36 36

Fax : +221 33 821 26 06

WWW.CNCAS.SN

PLACE ET RÔLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR COTON DANS « SYNERGIE 2022 »

Par **Ibrahima SEYDI**,
Conseiller Clientèle à l'Agence de Ross Béthio



I. CONTEXTE ET DEFINITION

La CNCAS vient d'élaborer à travers une démarche participative son Plan d'affaires 2018-2022, intitulé « SYNERGIE 2022 », dans lequel elle ambitionne, entre autres, « **d'Etre la Banque Leader dans le financement des chaînes de valeur agricoles** ».

La CNCAS, banque spécialisée dans le financement du secteur primaire, est déjà leader dans le financement du développement agricole au Sénégal. Dans sa nouvelle vision, elle entend jouer davantage ce rôle dans le financement spécifique des chaînes de valeur agricoles.

Dans le but d'accélérer la cadence, il urge de partager une bonne compréhension de l'expression « financement des chaînes de valeur (FCV) », plus spécifiquement du concept « chaîne de valeur (CV) », de son approche et des différents modes de financement inhérents.

L'accès au crédit est un mode de financement qui constitue un accélérateur du développement agricole (Mosher 1967). Ellsasser en 1993 démontre comment l'accès à des financements appropriés permet à des agriculteurs de sécuriser et de développer leurs activités économiques.

L'agriculture est cependant un secteur à risques et les données montrent que le crédit y est peu développé. Malgré une demande potentielle forte, très peu de producteurs ont réellement accès à la finance agricole. Le secteur agricole est de loin reconnu comme étant plus risqué que l'industrie (Christen et Pearce, 2006) en raison de deux éléments : l'improbabilité des rendements de production ainsi que l'irrégularité des revenus des agriculteurs. En raison de leurs activités, les banques font face à de nombreuses sources de risques en plus de celle relative à l'insolvabilité de l'emprunteur. Les risques qui sont extérieurs aux compétences en gestion de l'agriculteur comme le climat (sécheresse) et la santé (faible espérance de vie) sont également soutenus par la banque (Stéphane BESSAY, Les enjeux du financement agricole en Afrique de l'ouest, novembre 2009).

Plusieurs études, à l'instar de celle de l'AFD (2012) sur la finance agricole, montrent toutefois que le financement des chaînes de valeur représente la première source de fonds pour l'agriculture.

Certains auteurs définissent le concept « chaîne de valeur » comme étant basé sur un modèle économique qui combine le produit et des technologies appropriées avec l'organisation des acteurs et de leur accès aux marchés. Ce modèle s'articule autour d'un dispositif institutionnel qui lie et coordonne l'ensemble des producteurs, industriels, prestataires de services, négociants et distributeurs d'un produit spécifique.

Les auteurs Kaplinsky et Morris en 2002 décrivent la chaîne de valeur comme la gamme complète des activités à valeur ajoutée nécessaires pour conduire un produit ou un service à travers les différentes phases de production, y compris l'approvisionnement en matières premières et autres intrants, l'assemblage, la transformation physique, l'acquisition des services nécessaires tels que le transport ou le refroidissement, et, finalement, la satisfaction de la demande du consommateur final.

A l'image d'une chaîne, on voit que la chaîne de valeur est ainsi composée de maillons que sont l'ensemble des opérateurs exécutant des fonctions à l'intérieur de la chaîne : producteurs et leurs organisations, industriels, commerçants et distributeurs liés par une série de transactions

commerciales. A travers cette chaîne, le produit passe du producteur au consommateur. En d'autres termes, la chaîne de valeur va de la « fourche » du producteur à la « fourchette » du consommateur.

« In fine », l'approche chaîne de valeur, à travers les services et activités d'une organisation efficace et optimisée, permet d'obtenir un avantage concurrentiel pour tous les acteurs impliqués.

L'expression "financement chaîne de valeur" est défini selon Miller (2011) comme suit : « Les produits financiers qui circulent vers et entre les différents maillons d'une chaîne de valeur constituent le financement des chaînes de valeur ».

En effet, chacun des différents partenaires de la chaîne de valeur, selon son rôle et ses besoins, peut faire l'objet de financement ou en faciliter l'accès :

- Producteurs et leurs organisations : pour produire et vendre ont besoin de fonds de roulement pour acheter des intrants, payer les ouvriers agricoles, acheter les productions. Ils ont aussi besoin de capitaux pour le matériel agricole et les installations.
- Fournisseurs d'intrants : pour vendre les intrants ont besoin de fonds de roulement pour l'approvisionnement en intrants, de capitaux pour les investissements (magasin, etc.) ;
- Industriels : pour acheter, transformer et vendre ont besoin de fonds de roulement pour acheter les produits agricoles leur servant de matières premières, de capitaux pour les investissements ;
- Commerçants : pour acheter et vendre les marchandises ont besoin de fonds de roulement, de capitaux pour les investissements, etc.

Entre les différents partenaires, peuvent exister plusieurs types de financement impliquant ou non la banque. Ils peuvent aller du simple crédit commercial accordé aux producteurs (par les fournisseurs d'intrants) ou du paiement anticipé de la production (par les acheteurs pour les besoins de trésorerie) aux accords sophistiqués de financement par contrat (exploitation sous contrat, financement par crédit-stockage, etc.). Le financement s'appuie

sur les relations commerciales entre partenaires d'une chaîne de valeur.

II. EXEMPLE DE CAS DE FINANCEMENT DE CHAÎNE DE VALEUR : LA FILIÈRE COTON

Afin de faciliter l'accès au crédit agricole, beaucoup de filières agricoles se sont organisées de sorte à intégrer les producteurs dans des chaînes de valeur performantes.

C'est notamment le cas de la filière coton au Sénégal. La SODEFITEX a adopté, compte tenu des exigences fortes de la culture cotonnière en entretien et intrant, une approche filière consistant en une importante organisation d'amont en aval de la culture du coton. Cette organisation est basée sur l'encadrement des cotonculteurs et comporte des activités de structuration, recherche-développement, production de semences certifiées, fourniture d'intrants et de matériels agricoles à crédit, conseil agricole et formation, commercialisation et transformation. Ces activités visent à créer les conditions d'adhésion des producteurs à la culture du coton en leur fournissant les moyens matériels et en les dotant des compétences et capacités organisationnelles. Cela leur garantit un intérêt réel : bonne performance, prix rémunérateur et accès durable au crédit agricole. Les conseils techniques et formations et l'approvisionnement en intrants et équipements dont bénéficient les producteurs limitent les risques de mauvaise récolte. Les bons taux de remboursement du crédit habituellement enregistrés l'attestent.

Trois acteurs clés interviennent au niveau du financement de la chaîne de valeur coton : la Fédération Nationale des Producteurs de Coton (FNPC), la SODEFITEX et la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS). La FNPC assure :

- le recensement des intentions de culture et des demandes d'intrants et d'équipements agricoles de ses membres sous la conduite des délégués avec l'appui de la SODEFITEX ;
- l'élaboration et le dépôt des dossiers de demande de crédit de campagne à la CNCAS pour financement par l'intermédiaire des présidents d'union, une fois le recensement effectué dans chaque Groupement de

Producteurs de Coton (GPC) et centralisé par Union ;

- la gestion des intrants et du crédit par le biais des gestionnaires formés au sein des GPC avec la responsabilité de la détermination des remboursements du crédit durant la commercialisation.

La SODEFITEX a comme rôle de :

- Servir d'interface entre la FNPC et la CNCAS, afin de faciliter l'accès au crédit de campagne nécessaire à la culture du coton pour assurer l'approvisionnement correct en coton graine de ses usines d'égrenage ;
- Appuyer la FNPC dans tout le processus lié à la gestion des stocks et du crédit à savoir :
 - le recensement et la validation technique des intentions de culture et des demandes d'intrants et d'équipements agricoles des cotonculteurs ;
 - l'élaboration et le dépôt des dossiers de demande de crédit à la CNCAS et la mise en place des intrants et équipements agricoles ;
 - la gestion des stocks, du crédit et de son remboursement à la CNCAS.
- Assurer à la CNCAS le remboursement du crédit coton par précompte à la commercialisation du coton graine (déduction sur la valeur à payer de la production du GPC), ce qui constitue également une autre forme de garantie de paiement du crédit octroyé par la banque.

La CNCAS, quant à elle, assure le financement de la campagne cotonnière pour l'approvisionnement en intrants et matériels agricoles des exploitations agricoles familiales. Elle fournit le crédit et participe avec les autres banques de la place au financement de la commercialisation du coton graine.

L'intégration récente de l'assurance agricole indicielle dans le financement de la chaîne de valeur coton, comme intrant, constitue également un des mécanismes de gestion des risques agricoles

permettant de sécuriser le financement et les revenus des producteurs. L'accès au financement est désormais lié à la souscription à l'assurance agricole. Du fait d'une meilleure maîtrise des risques de performance (productivité et qualité) et de marché (prix), le crédit est davantage sécurisé. Le crédit, octroyé via la chaîne de valeur est garanti par un engagement contractuel à rembourser grâce à la récolte à venir et un prix fixé à l'avance. Le crédit est accordé en nature (semences, engrais, pesticides, etc.). Le remboursement du crédit par

les producteurs se fait en nature, marginalement en espèces. Le système de crédit coton fait partie des principaux atouts de la chaîne de valeur coton.

D'autres chaînes de valeur bénéficient également du financement de la CNCAS, comme celles de l'oignon, la pomme de terre, le riz, l'arachide, etc. Pour ces chaînes de valeur, des plateformes ont été mises en place sous l'impulsion de la CNCAS pour organiser la commercialisation permettant d'assurer un prix rémunérateur aux producteurs et donc de sécuriser son crédit.



ASSEMBLEE GENERALE AMICALE DES EMPLOYES 2018



Une vue de l'Assemblée Générale

L'Amicale des Employés du Crédit Agricole du Sénégal a tenu son Assemblée Générale annuelle à l'hôtel Decameron de la Somone les 20, 21 et 22 Juillet 2018. Cette Assemblée a permis au bureau exécutif de revenir sur le bilan d'activités de AECAS, de partager et discuter avec les membres présents des futurs projets de l'Amicale. La rencontre réhaussée par la présence de M. le Directeur Général et du Président du Conseil d'Administration a permis au personnel venu de tout le réseau d'agences de communier, de partager et de se connaître davantage.

La particularité de l'Assemblée Générale de 2018 a été l'organisation d'un panel sur le thème : le plan d'Affaires « SYNERGIE 2022 » dont les différents chantiers ont été présentés par les sponsors. Présidé par M. Malick NDIAYE, Directeur Général et modéré par Mme Fatma Fall DIEYE, Directrice du Contrôle de Gestion, des Etudes et de la Stratégie, ce panel a permis au personnel présent de mieux comprendre les enjeux du plan d'Affaires « Synergie 2022 » et d'échanger sur les projets et chantiers relatifs à ce plan stratégique.

A l'issue de la réunion, l'Assemblée Générale a validé le bilan financier de 2018 de l'AECAS.



Presidium du panel sur "Synergie 2022" • De gauche à droite M. Abdou Aziz DIEDHIOU, Mme Fatma Fall DIEYE, M. Malick NDIAYE et M. Bassirou FATY



M. Malick NDIAYE Directeur Général en compagnie des membres du bureau de l'Amicale.

RÉSEAU CRÉDIT AGRICOLE DU SENEGAL

Réseau Dakar

SIEGE

31-33, rue El Hadj Amadou A. Ndoye
Email : cncas@cncas.sn
BP : 3890 Dakar
Tél : +221 33 839 36 36
Fax : +221 33 821 26 06

YOFF

Route de l'Aéroport Cité Alia Diène
Email : yoff@cncas.sn
Tél : +221 33 859 01 39
Fax : +221 33 859 01 66

V.D.N

Route de la Foire Internationale N° 09
Email : vdn@cncas.sn
Tél : +221 33 869 37 67
Fax : +221 33 869 37 77

PARCELLES ASSAINIES

Unité 22 Parcelles Assainies N° 498
Email : parcelles@cncas.sn
Tél : +221 33 855 32 17 / 18 / 19
Fax : +221 33 855 32 15

KEUR MASSAR

Quartier Ainoumady face Gendarmerie
Email : keurmassar@cncas.sn
Tél : +221 33 879 39 11
Fax : +221 33 821 26 06

PIKINE

Pikine Tall Boumack face marché Zinc
Email : pikine@cncas.sn
Tél : +221 33 879 02 32
Fax : +221 33 834 13 02

MARISTES

Maristes extension
Email : maristes@cncas.sn
Tél : +221 33 859 25 00
Fax : +221 33 832 93 47

BARGNY

Route Nationale N° 1 Bargny
Email : bargny@cncas.sn
Tél : +221 33 839 20 96
Fax : +221 33 836 14 50

Réseau Est

TAMBACOUNDA

Avenue Demba Diop
Email : tambacounda@cncas.sn
B.P : 229
Tél : +221 33 981 14 88
Fax : +221 33 981 15 55

KEDOUGOU

Quartier Dandé Mayo
Email : kedougou@cncas.sn
Tél : +221 33 985 19 50
+221 33 985 19 43
Fax : +221 33 985 1924

BAKEL

Derrière la SONATEL
Email : bakel@cncas.sn
Tél : +221 33 981 14 88
Fax : +221 33 981 15 55

Réseau Centre

KAOLACK

Place de l'Indépendance,
face marché - B.P : 490
Email : kaolack@cncas.sn
Tél : +221 33 941 24 71
Fax : +221 33 941 29 29

BONGRÉ

Gare routière Kaolack
Email : bongre@cncas.sn
Tél : +221 33 938 42 70
Fax : +221 33 941 40 45

FATICK

Route de la Gourvernance
Email : fatick@cncas.sn
Tél : +221 33 949 12 55
Fax : +221 33 949 12 40

DIOURBEL

Rue Mauric Guèye x Av L.S.
Senghor - B.P : 4
Email : diourbel@cncas.sn
Tél : +221 33 971 13 90
Fax : +221 33 971 13 00

TOUBA

Quartier Toubà Khaïra, route
28 de la Grande Mosquée
Email : toubacncas.sn
Tél : +221 33 978 30 48
Fax : +221 33 978 30 40

KAFFRINE

Route de Tamba - BP 110
Email : kaffrine@cncas.sn
Tél : +221 33 946 11 12
Fax : +221 33 946 11 15

Réseau Sud

ZIGUINCHOR

Rue du Commerce - BP : 289
Email : ziguinchor@cncas.sn
Tél : +221 33 991 10 01
Fax : +221 33 991 19 56

DIAOBÉ

Kabendou
Email : diaobe@cncas.sn
Tél : +221 33 990 66 10
Fax : +221 33 990 66 14

BIGNONA

Tengory
Email : bignona@cncas.sn
Tél : +221 33 938 80 82
Fax : +221 33 994 08 05

KOLDA

Imble Dramé - face IDEN
Email : kolda@cncas.sn
BP : 12
Tél : +221 33 996 11 91
Fax : +221 33 996 10 51

SEDHIOU

Av. Ibou Diallo, face au marché
Email : sedhiou@cncas.sn
B.P : 122
Tél : +221 33 995 12 03
Fax : +221 33 995 12 04

Réseau Nord

SAINT-LOUIS

Quai Henri Jay - BP : 163
Email : saint_louis@cncas.sn
Tél : +221 33 961 14 14 ou 05
Fax : +221 33 961 23 73

SAINT-LOUIS UGB

Face Université G. Berger
Email : ugb@cncas.sn
Tél : +221 33 938 21 90 / 91
Fax : +221 33 938 21 94

OUROSSOGUI

Quartier Moderne - B.P : 70
Email : sogui@cncas.sn
Tél : +221 33 966 16 63 ou 64
Fax : +221 33 966 16 65

RICHARD-TOLL

Route de Matam
Email : richard_toll@cncas.sn
B.P : 29
Tél : +221 33 963 31 61
Fax : +221 33 963 33 53

ROSS BETHIO

Route Nationale N° 2
Email : rossbethio@cncas.sn
Tél : +221 33 963 80 81
Fax : +221 33 963 81 69

NDIOUM

Route de Matam - B.P : 12
Email : ndioum@cncas.sn
Tél : +221 33 965 30 27
Fax : +221 33 965 30 43

MATAM

Rue de la Préfecture
Email : matam@cncas.sn
B.P : 70
Tél : +221 33 966 61 91
Fax : +221 33 966 62 56

Réseau Ouest

THIES AGENCE PRINCIPALE

2 Av. Léopold Sédar Senghor
Email : thies@cncas.sn
B.P : 3159
Tél : +221 33 951 17 29
Fax : +221 33 951 12 70

THIES CENTRE

Place de France Thiès
Tél : +221 33 939 77 70 / 71
Fax : +221 33 939 77 74

THIES GRAND STANDING

Quartier Grand Standing
Email : thies@cncas.sn
Tél : +221 33 951 17 29
Fax : +221 33 951 12 70

MBOUR

Mbour Escalé
Email : mbour@cncas.sn
B.P : 163
Tél : +221 33 957 10 95
Fax : +221 33 957 14 97

TIVAOUANE

Quartier Keur Mass
Email : tivouane@cncas.sn
Tél : +221 33 839 76 25
Fax : +221 33 955 37 76

POUT

RN2, pout garage
Email : pout@cncas.sn
Tél : +221 33 953 40 40
Fax : +221 33 953 60 65

LOUGA

Rue 11 Novembre x Rue
de la Marne
Email : louga@cncas.sn
BP : 314
Tél : +221 33 967 01 80 ou 81
Fax : +221 33 967 01 82

DAHRA

Place du Marché - B.P : 85
Email : dahra@cncas.sn
Tél : +221 33 968 60 56
Fax : +221 33 968 60 55

Bientôt
Cambéréne,
Claire Afrique,
Kébémér,
Koungheul et
Pété

CARTE DU RESEAU

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DU SENEGAL



La Banque qui partage vos réalités

www.cncas.sn



CREDIT AGRICOLE